Aérodromes

En 2010, l'OFAC a soumis les systèmes de gestion de la sécurité des aéroports de Genève, de Lugano et de Sion à un audit complet. Les experts ont en outre réalisé 148 inspections dans toute la Suisse, pratiquement trois fois plus que l'année précédente, ce qui s'explique par l'attention particulière portée au contrôle des obstacles à la navigation aérienne, c'est-à-dire aux constructions et installations qui du fait de leur taille ou de leur emplacement représentent un danger potentiel pour les avions et se doivent donc d'être marquées ou balisées. Les contrôles ont permis de découvrir des obstacles qui n'avaient pas été déclarés ou étaient mal signalés, ce qui a incité l'office à organiser une séance d'information auprès des services cantonaux chargés de communiquer à l'OFAC les éventuels obstacles à la navigation aérienne. Certains exploitants d'aérodrome ont également failli à leur mission de contrôle des obstacles sur le périmètre aéroportuaire.

Le nombre de comptes rendus adressés à l'OFAC imputables aux aérodromes ne cesse de croître année après année. 2010 n'échappe pas à cette tendance avec une croissance de 12 % par rapport à 2009 pour un total de 267 comptes rendus. De l'avis de l'office, cela n'en signifie pas pour autant une recrudescence des incidents sur les aérodromes suisses mais dénote plutôt une meilleure culture de compte rendu de la part des aérodromes, preuve que les systèmes de gestion de la sécurité portent leurs fruits. Si le nombre de comptes rendus a encore progressé en 2010, la part des incidents affectés d'un risque majeur a, elle, reculé de 18 % à 7 %.

Les dommages causés aux aéronefs stationnés par d'autres aéronefs ou des appareils, les quasi-collisions au sol entre aéronefs en roulage au sol et des véhicules, l'avitaillement incorrect des avions (en particulier les fuites de carburant), le chargement incorrect des avions et les collisions avec des oiseaux qui ont entraîné des dommages à l'appareil au décollage ou à l'atterrissage constituent la majorité des événements. Les incidents lors de l'avitaillement ont progressé de près de 50 % en 2010 pour un total de 40 cas. L'OFAC va donc prêter une attention particulière à ce problème. L'office continuera par ailleurs à offrir son assistance aux aérodromes dans la mise en place et le perfectionnement de leurs systèmes de gestion de la sécurité.

Surveillance sur les aérodromes

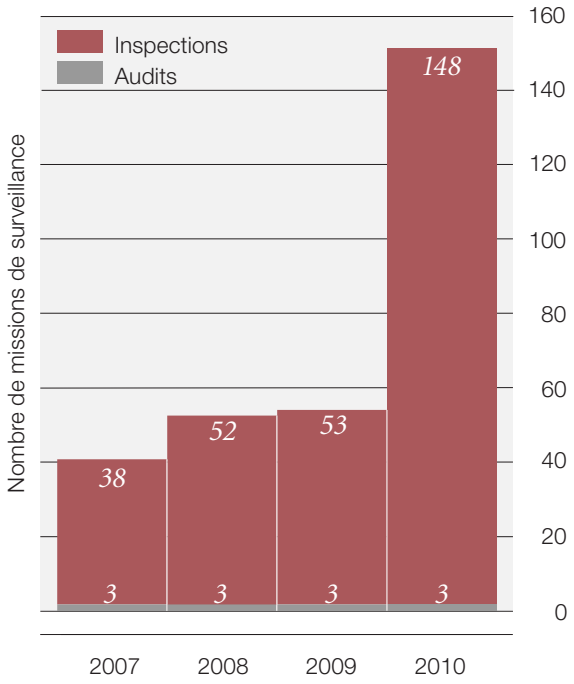
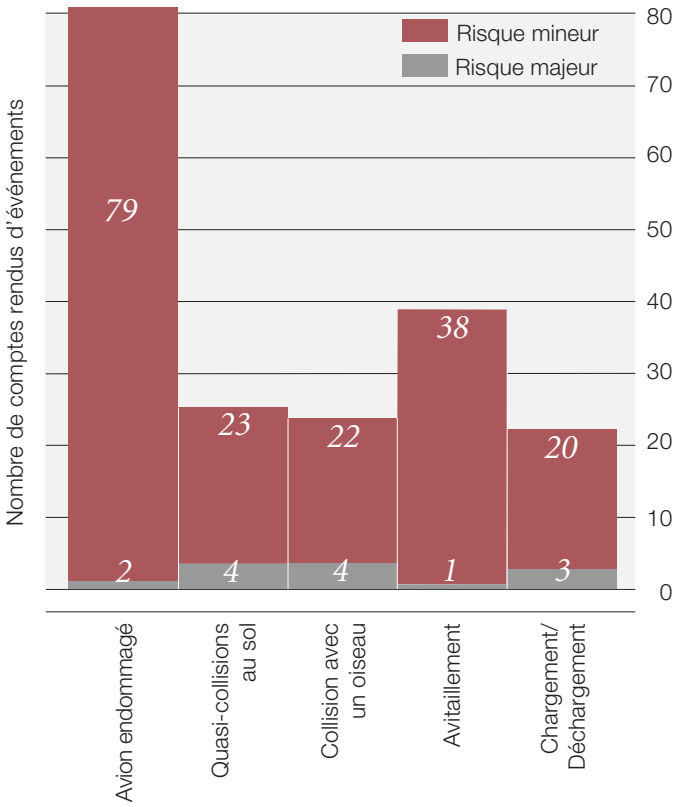
Principaux types d'incidents sur les aérodromes en 2010